

■ **Café-restaurant de Jurigoz S.A. en liquidation**, à Lausanne, société dissoute par suite de faillite (FOSC du 31.05.2001, p. 4113). La procédure de faillite étant clôturée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 8464 du 03.09.2002
(00633192 / CH-550.0.079.353-1)